

Capture d'écran réponse de Monsieur le Député Nicolas Dupont-Aignan

De: Nicolas Dupont-Aignan <Nicolas.Dupont-Aignan@assemblee-nationale.fr>

Répondre Transférer Archiver Indésirable Supprimer Autre

Sujet: RE:Contre la violence routière

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courriel du 11 courant, prenant à témoin les Elus de la République de la recrudescence des accidents de la route et des homicides involontaires dans notre pays.

Sachez que, depuis sa création en 2009, je soutiens activement le « Collectif Justice pour les Victimes de la Route », présidé par Madame Catherine BOURGOIN.

Comme l'Association « Lione!, 17 ans et les autres...victimes de la route », que vous présidez vous-même, ce collectif regroupe des familles endeuillées ou affligées à la suite d'un accident de la circulation, qui se battent auprès des Pouvoirs Publics pour obtenir que les coupables d'infractions soient jugés et sanctionnés à la hauteur de leurs crimes.

Car en effet, s'il est un sujet sur lequel les Pouvoirs Publics, comme les media sont d'une étonnante discrétion, c'est celui de la réponse de la Justice aux crimes de violence routière.

Lorsque les jugements ne se soldent pas par un classement sans suite, les familles des victimes d'accidents de la route ont tout juste le droit de se porter partie civile afin de percevoir une indemnité dérisoire, qui ne sera pas à la charge du délinquant mais de la société.

Ceci explique, qu'en plus d'une douleur qui, lorsqu'il s'agit d'enfant, est inextinguible, les familles de victimes aient le sentiment de vivre une situation inversée, où les droits des délinquants de la route seraient mieux défendus que la vie des leurs.

Face à ce constat, je m'appête à déposer à l'Assemblée nationale, une proposition de loi visant à appliquer les peines de l'homicide volontaire aux conducteurs ayant provoqué un accident mortel par un comportement délibérément contraire au code de la route. Je ne manquerai pas de vous la transmettre.

En vous assurant de mon implication sincère dans la lutte contre la violence routière, je vous prie d'agréer Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Député de l'Essonne